

# SOLENCE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 09 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 12 janvier 2021 sous réserves d'incidents**

Par ASSP en date du 23/12/2020, il a été constitué une **SAS** dénommée :

**SAS SOLENCE**

**Siège social :** 172 Chemin de la Lègue Carpentras 84380 MAZAN **Capital :** 10000 € **Objet social :** Négocier de vins et de spiritueux, entre professionnels, import export, de produits alimentaires régionaux ou non, dérivés liés au vin et à l'épicerie fine ; prestation de vinification et de mise en bouteille du vin; l'organisation de projets œnotouristiques, d'événements et prestations afin de promouvoir des produits liés à l'activité de négoce de vins et de spiritueux, participation à de manifestations, salons, foires, expositions ou marchés pour la promotion des produits liés à l'activité de négoce; prestations de services et conseils se rapportant à la viticulture; toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, la prise l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexes, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet  
**Président :** M ISNARD Jean-Luc demeurant 172 Chemin de la Lègue Carpentras 84380 MAZAN élu pour une durée illimitée **Directeur Général :** Mme COULON épouse ISNARD Anne-Marie demeurant 172 Chemin de la Lègue Carpentras 84380 MAZAN **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément entre associés et tiers **Durée :** 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 12 janvier 2021

3950025

Publié le 12/01/2021